



N° 06/05 – Mai 2006

Musulmanes en France

Dossier de Ph. Thiriez

*Voilà longtemps que **Se Comprendre** n'a plus donné la parole aux femmes¹ ! La querelle des **signes religieux** ostentatoires et le centenaire des **lois de séparation de 1905** nous ont forcé à une certaine réserve. Entre temps, des dizaines de livres ont été publiés, écrits sur les musulmanes de France, souvent par des femmes, venant nous interpeller et relancer notre intérêt². A la suite d'une enquête récente qui ébranle pas mal d'idées reçues, nous offrons à nos lecteurs un large éventail d'analyses parues au cours des dix dernières années et dans la presse. Merci à tous ceux et celles qui nous ont signalé ces différentes sources de réflexion.³*

I. Français(es) comme les autres ?

Enquête de Sylvain Brouard et Vincent Tiberj

1. Introduction

En 1999, la population d'origine étrangère en France est estimée à 13,5 millions d'individus, répartis entre 4,3 millions d'enfants d'immigrés et 3,6 millions de petits-enfants d'immigrés. Il s'agit donc de 23 % de la population de la France métropolitaine. Cette population provient majoritairement de l'Europe du Sud (Italie, Espagne, Portugal) avec 5,2 millions d'individus, soit 40 % de l'ensemble. Les autres pays de l'Union Européenne en représentent 13,4 % (Belgique) ; 18,6 % comprennent les immigrations de Pologne, Russie, Yougoslavie et Asie. La population originaire de Turquie s'élève à 322 000 personnes (2,4 %), celle d'Afrique sub-saharienne à 679 000 (5 %). Enfin « les originaires du Maghreb ne représentent que près de 3 millions de personnes, soit 22 % seulement de l'ensemble de la population d'origine étrangère.⁴ » Il paraît loin le temps où la France se glorifiait d'être plurielle dans l'enthousiasme de la Coupe du Monde de 1998. Certains disaient déjà dans les années 1930 des Italiens qu'ils étaient trop différents pour pouvoir s'intégrer, qu'ils venaient prendre le travail des « Français de souche »... Aujourd'hui, c'est la population originaire du Maghreb, de l'Afrique et, par extension, de Turquie qui cumule ces stigmates :

¹ Cf *Se Comprendre* : L. Babès, *La femme est-elle l'égale de l'homme*, n° 02/06 ; F. Cominardi, *La compassion face à la mort*, n° 02/07 ; *Le temps de vivre ensemble*, n° 03/06 ; M. El Ayadi, *La femme dans le débat intellectuel au Maroc*, n° 03/09 ; C Van Nispen, *Se rencontrer en Dieu*, n° 04/03

² Voir p. 16 nos références bibliographiques sur le thème de ce numéro

³ Spécialement le S.R.I. de Paris, Mme B. du Chaffaut du C.T.M., le Père C. Delorme...

⁴ Estimations de Michèle Tribalat, *Population*, 2004

Musulmane, elle voudrait, à en croire certains, « islamiser la société française ». Conservatrice, ses valeurs seraient contraires à la libéralisation des mœurs, maintiendrait les femmes dans un rôle subordonné, dans une société où l'égalité des sexes irait de soi... Communautaire, cette population se retirerait du reste de la société, irait même parfois jusqu'à développer une politique « ethnique »... Pauvre, cette population profiterait du système social français, ne serait dans l'hexagone que pour « *toucher les allocs* »

C'est pour répondre à toutes ces interrogations qu'une enquête s'imposait⁵. Réalisée en 2005⁶, elle porte sur un large échantillon de Français d'origine immigrée⁷, systématiquement comparée à un échantillon-miroir de la population française. En respectant la proportion des femmes (50,6 %), deux sondages furent réalisés auprès d'un échantillon représentatif de 1 003 Français âgés de plus de 18 ans, issus de l'immigration d'Afrique ou de Turquie, et d'un échantillon de 1 006 Français de souche. Dans chaque groupe, des quotas furent établis selon 4 groupes d'âge, 5 niveaux de diplôme, 6 classes professionnelles et 4 niveaux de revenu du foyer⁸.

2. Femmes, mœurs et homosexualité

Les attitudes et valeurs culturelles des Français issus de l'immigration turque et africaine suscitent de nombreuses interrogations. Sont-ils plus conservateurs en matière de mœurs et notamment à l'égard des femmes ? Lors du débat sur le port du voile islamique à l'école, les médias ont parlé d'une culture musulmane de soumission, voire d'oppression à l'égard des jeunes filles, en se fondant sur les déclarations de leaders religieux souvent minoritaires. La question de leur représentativité est d'ailleurs rarement évoquée, et jusqu'à présent, la proportion de musulmans partageant cette culture de la subordination était inconnue, faute d'enquête sur le sujet. D'une manière générale, quand il s'agit des nouveaux Français, c'est souvent la logique du fait divers qui domine. Dans quelle mesure les événements tragiques qui ont abouti à la création du collectif « Ni putes, ni soumises » sont-ils le signe d'une tension croissante entre sexes parmi les jeunes ? Le miroir grossissant de l'actualité surestime-t-il l'ampleur du phénomène ?

D'autre part, la question de l'autoritarisme des Français issus de l'immigration a fait l'objet de nombreux débats dans les médias, opposant deux thèses contradictoires : celle du laxisme de certaines familles à l'égard de leurs enfants, faisant le portrait de parents dépassés, et celle d'une culture patriarcale et traditionnelle qui irait à l'encontre des valeurs de la société française prônant la réalisation de l'individu hors des contraintes et des carcans normatifs. Qu'en est-il réellement ?

Ni plus laxistes, ni plus autoritaires

Dans les enquêtes classiques, le niveau d'autoritarisme diminue avec l'élévation du diplôme et le renouvellement des générations. Les électeurs de gauche sont également généralement moins autoritaires que les *ninistes*⁹ ou les électeurs de droite. Si les mêmes logiques s'appliquaient aux Français issus de l'immigration, abstraction faite des explications culturelles spécifiques, les réponses autoritaires devraient être moins fréquentes.

Malgré un sentiment d'insécurité supérieur, le niveau d'autoritarisme des Français issus de l'immigration africaine et turque semble plutôt plus faible (tableau 1). La question relative à la peine de mort illustre cette tendance, pourtant nuancée par l'égalité relative entre les deux échantillons sur la discipline à l'école ou l'attachement à l'ordre public. La coexistence d'un attachement à l'esprit de discipline, conservateur par essence, explique que la discipline à l'école atteigne un si haut niveau. Dans l'enquête miroir, les choses sont sensiblement différentes. En effet, le schéma autoritaire est plus prégnant : parmi ceux qui prônent la discipline à l'école dans l'enquête RAPFI, 69 % se prononcent contre la peine de mort. Ils ne sont plus que 54 % dans l'enquête miroir. Ainsi, une analyse fine des

⁵ Cf S. Brouard et V. Tiberj, *Français comme les autres ?* aux Presses de Sciences Po, 2005, collection « Nouveaux Débats », préface de P. Perrineau, 160 p., 10 €, surtout le ch. 4 : *Femmes, mœurs et homosexualité* et la conclusion

⁶ par l'Institut TNS - SOFRES

⁷ désignée par le sigle RAPFI : *Rapport au Politique des Français issus de l'Immigration*

⁸ Voir les tableaux détaillés de l'Annexe méthodologique, p. 139 : n° 36, 37 et 38 (selon les pays)

⁹ ceux qui ne prennent pas position dans un choix

indicateurs d'autoritarisme met en évidence le fait que les Français issus de l'immigration africaine et turque ne présentent ni les traits caractéristiques du syndrome autoritaire, ni un niveau d'autoritarisme plus fort que dans la population globale.

Tableau 1

Les attitudes autoritaires en 2005

	(pourcentage)	Enquête RAPFI	Enquête miroir
On ne se sent en sécurité nulle part	(d'accord)	42	35
Il faudrait rétablir la peine de mort	(d'accord)	23	32
L'école devrait donner le sens de la discipline	(d'accord)	47	51
L'ordre public	(important)	74	72

Un portrait plus complexe que la simple opposition laxisme/autoritarisme se dégage donc de ces analyses. La discipline à l'école, souvent prônée par les nouveaux Français, s'apparente plus à la volonté que leurs enfants réussissent qu'à une demande d'autorité. Reste que l'autoritarisme n'est qu'une des facettes du clivage ouvert/fermé, les Français pluriels pouvant s'avérer tolérants sur certains points mais pas sur d'autres, par exemple sur le rôle des femmes et la tolérance sexuelle.

Des Français plus conservateurs

Le port du voile à l'école, à la fois débat sur la laïcité et sur le statut des femmes musulmanes, les mariages forcés, l'excision, la violence contre les jeunes filles dans les banlieues ont été largement traités par les médias ; à ces problèmes, il faut ajouter le rejet par leurs familles des « beurs » homosexuels ou les difficultés pour les jeunes filles de vivre leur double culture, surveillées par leurs parents et leurs frères. Difficile de mesurer la prégnance de ces phénomènes, mais l'impression d'ensemble est celle d'une population en décalage avec le reste de la société. Les femmes musulmanes sont-elles effectivement victimes d'un conservatisme en matière de mœurs ? Le pays d'origine a-t-il un effet sur les comportements ? Le mouvement de ré-islamisation observé déjà conduit-il à une radicalisation de ce phénomène ? Les jeunes générations s'alignent-elles sur les Français de leur âge ou bien deviennent-elles plus conservatrices ?

a) Un niveau de tolérance sexuelle moins fort

Dans les deux échantillons, une majorité des personnes interrogées donnent des réponses tolérantes, que ce soit sur l'homosexualité ou sur le statut des femmes (tableau 2). Cependant, globalement, les Français issus de l'immigration turque et africaine sont moins permissifs sur au moins trois questions : l'homosexualité, la séparation des sexes dans les piscines et l'interdiction des relations sexuelles avant le mariage pour les femmes, alors que cette opinion est désormais résiduelle dans l'opinion française.

Tableau 2

Les attitudes conservatrices en 2005

	(pourcentage)	Enquête RAPFI	Enquête miroir
• L'homosexualité est une manière acceptable de vivre sa sexualité	(pas d'accord)	39	21
• Il devrait y avoir des horaires réservés aux femmes dans les piscines	(d'accord)	43	26
• Pas de rapports sexuels pour les femmes avant le mariage	(d'accord)	32	8
• La femme est faite pour avoir des enfants et les élever	(d'accord)	33	34

La question relative au rôle social des femmes, et notamment indirectement à leur droit au travail, permet toutefois de nuancer les choses : les Français issus de l'immigration sont conformes au reste des Français. La majorité des deux échantillons (2/3) refusent de cantonner les femmes à faire et élever des enfants. Les opinions tolérantes restent donc bien majoritaires dans les deux échantillons.

On ne peut diagnostiquer de fracture sur cette question entre les deux populations. Néanmoins, parmi un groupe aussi jeune, généralement plus diplômé que les Français dans leur ensemble, beaucoup plus à gauche, comment expliquer que le niveau de tolérance soit moindre ? Quels groupes parmi les individus d'origine maghrébine, africaine ou turque se distinguent sur cette question ? Le rapport à l'islam et à sa pratique vient-il apporter sa part d'explication ?

b) Une permissivité moindre dans la plupart des groupes sociaux

Nous avons construit une échelle d'attitudes utilisant les questions sur les relations sexuelles avant mariage, l'homosexualité et le rôle des femmes (tableau 3) : les « conservateurs » ont donné trois réponses conservatrices, les « modérés » entre une et deux réponses permissives, et les « permissifs » ont donné trois réponses permissives. Dans les deux échantillons, la tolérance à l'égard de l'homosexualité et l'appréciation du statut des femmes procèdent d'une même dimension.

La proportion de conservateurs fait plus que doubler parmi les Français issus de l'immigration. Cependant, le groupe rassemblant le plus d'individus reste celui des permissifs, dans les deux enquêtes. Autrement dit, comme il est faux de dire que tous les Français originaires de Turquie et d'Afrique sont musulmans, il est abusif de penser qu'ils sont tous conservateurs sur les mœurs sexuelles, tout comme on ne peut considérer que tous les Français sont permissifs. Les deux groupes s'avèrent polarisés¹⁰ et divers sur cette question.

Tableau 3
Composition des deux échantillons selon leur degré de tolérance sexuelle

	(en pourcentage)	Enquête RAPFI	Enquête miroir
Conservateurs		33	14
Modérés		16	28
Permissifs		41	58

Quelles sont les logiques explicatives de la permissivité ? Sont-elles communes aux deux échantillons ? Le tournant libéral des mœurs dans les dernières décennies s'explique par le renouvellement générationnel, l'élévation du niveau de diplôme et les préférences politiques.

Des différences de niveau s'observent, entre les deux échantillons, dans tous les groupes mais les logiques sont similaires (tableau 4). Les écarts entre les deux enquêtes sont parfois restreints mais peuvent atteindre plus de 25 points, notamment parmi les jeunes générations ou les titulaires d'un premier cycle universitaire. Ce décalage de l'âge est particulièrement frappant. Alors que dans l'échantillon témoin, avec le renouvellement générationnel et indépendamment des autres caractéristiques de l'individu, l'intolérance aux conduites sexuelles diminue de manière significative, les plus âgés des Français issus de l'immigration africaine et turque sont plus tolérants que les jeunes du même groupe. La divergence d'évolution selon l'âge aboutit à un niveau comparable de tolérance chez les plus âgés des deux enquêtes et à un écart conséquent dans les nouvelles générations. Parmi les Français issus de l'immigration africaine et turque, la part de conservateurs est de 39 % parmi les 18-24 ans et de 35 % parmi les 25-31 ans. Dans l'enquête miroir, ils ne sont que 3 %.

Qu'en est-il de l'influence du genre ? Hommes et femmes, globalement, diffèrent peu dans les deux enquêtes, mais la différence de niveau subsiste. Le conservatisme face aux conduites sexuelles n'est donc pas uniquement dû au patriarcat. Dans l'enquête RAPFI, il y a 35 % de conservateurs chez les hommes et 31 % chez les femmes. Les permissifs restent donc les plus nombreux, mais de peu parmi les hommes (40 % contre 35 %). Ici encore, c'est la polarisation au sein de chaque sexe qui prévaut. Cependant, dans l'enquête RAPFI, chez les femmes, les niveaux de permissivité sexuelle ou de conservatisme évoluent peu et de manière non significative selon l'âge ; il n'en va pas de même pour les hommes : les moins tolérants parmi les « nouveaux » Français s'avèrent être les hommes de

¹⁰ Un groupe *polarisé* est en phase de division entre deux pôles distincts et opposés

18 à 24 ans (27 % de permissifs contre 36 % chez les hommes de plus de 42 ans). D'autre part, l'écart important entre hommes et femmes dans la jeune génération (42 % de femmes permissives) rend bien compte des tensions entre les sexes, constatées ces dernières années, une partie importante des jeunes hommes étant alignés sur un modèle conservateur, alors que la majorité des jeunes femmes a adopté une perspective plus libérale, plus conforme à celle de leur génération.

Tableau 4		
Pourcentage de permissifs dans divers groupes socio-politiques		
	(Pourcentage)	Enquête miroir
Homme	40	57
Femme	43	59
18-24 ans	36	72
25-31 ans	41	77
32-41 ans	46	69
Plus de 42 ans	44	48
Sans diplôme/diplômés du primaire	32	37
Diplômés du secondaire	34	51
Bacheliers	43	62
Titulaires d'un bac + 2	43	72
Titulaires d'un diplôme supérieur	56	72
De gauche	44	67
Ni de gauche ni de droite	41	60
De droite	32	42

Quant au diplôme et aux préférences politiques, indépendamment de la différence entre les deux enquêtes, ils entraînent tous deux une attitude tolérante. C'est parmi les plus diplômés et à gauche que les permissifs sont les plus nombreux. Cependant, il y a autant de permissifs parmi les Français pluriels de gauche que parmi les Français témoins de droite, et le diplôme ne corrige pas le décalage entre les deux groupes. Autrement dit, parmi les Français issus de l'immigration, faire des études joue en faveur de la tolérance, ce que l'on note aussi pour les Français en général, mais d'autres facteurs minorent cette influence.

c) Religion et permissivité

La culture religieuse permet d'expliquer d'une part le niveau de tolérance sexuelle, mais aussi le décalage sur cette question entre les deux échantillons (tableau 5). La confession musulmane entraîne bien un plus fort conservatisme, même en comparaison avec le catholicisme.

Les résultats parlent d'eux-mêmes. Les sans religion des deux échantillons sont nettement plus permissifs que les autres. Il y a également une relation forte entre la pratique régulière de la religion catholique et un conservatisme en matière de mœurs dans l'enquête miroir (22 % de permissifs contre 47 % de conservateurs chez les catholiques pratiquants), ce qui les place au niveau global des musulmans - alors que les catholiques peu ou pas pratiquants sont certes moins permissifs que les sans religion, mais se situent dans la moyenne de l'ensemble des Français (55 % contre 58 %). En revanche, les musulmans peu ou pas pratiquants sont à peine moins conservateurs que les catholiques pratiquants de l'enquête miroir (41 %), et se distinguent fortement des catholiques peu ou pas pratiquants (12 % de conservateurs). Ainsi, le fait d'être de confession musulmane est très souvent associé à un conservatisme face aux conduites sexuelles. Le niveau d'intolérance s'accroît avec la fréquentation régulière des mosquées puisque près de 70 % des musulmans pratiquants sont conservateurs et à peine 14 % sont permissifs (soit presque deux fois moins que les catholiques pratiquants).

L'importance du facteur religieux persiste même avec l'éloignement du moment de l'immigration. En effet, chez les immigrés naturalisés, ou de première ou deuxième génération, l'effet de l'islam sur la tolérance sexuelle ne s'atténue pas. Les divers courants migratoires n'induisent pas non plus de différence significative, une fois le facteur religieux contrôlé. Ainsi, si les individus d'origine

marocaine s'avèrent moins permissifs (42 % d'intolérants contre 29 % pour le courant algérien), c'est avant tout parce qu'ils sont plus souvent musulmans et pratiquants. Aucun effet culturel du pays d'origine ne vient donc s'ajouter.

Tableau 5			
<u>Proportion de permissifs par religion</u>			
	(pourcentage)	Enquête RAPFI	Enquête miroir
Musulman		29	** ¹¹
Catholique		57	52
Sans religion		69	74

Nous faisons l'hypothèse que le mouvement de ré-islamisation a fortement contribué au niveau de conservatisme mis en évidence, notamment chez les jeunes. Les indicateurs à notre disposition confirment cette interprétation (tableau 6). Quand on analyse l'évaluation par les musulmans de leur pratique, deux phénomènes apparaissent : l'importance accrue accordée à la religion renforce le conservatisme sexuel, la part de permissifs passant de 45 % - chez ceux qui y accordent moins d'importance qu'avant - à 20 % chez ceux qui y accordent plus d'importance. De même, le rejet de la pratique des parents, donc de cet islam culturel perçu généralement comme plus ouvert, entraîne un plus fort conservatisme : selon que les musulmans considèrent leur pratique comme meilleure ou moins bonne, la part de tolérants passe de 13 % à 34 %. La conjonction de ces deux phénomènes fait varier la proportion d'intolérants de 73 % chez les musulmans qui considèrent pratiquer mieux -et accorder plus d'importance à la religion qu'avant- à 28 % chez les musulmans qui se sont éloignés de la pratique religieuse et pratiquent moins bien que leurs parents. Ainsi, un certain nombre de facteurs (confession, pratique, ré-islamisation, niveau d'éducation, préférences politiques, genre) se cumulent pour expliquer le plus faible niveau de tolérance sexuelle parmi les Français issus de l'immigration africaine et turque. Le facteur religieux semble prévalent dans l'explication.

Tableau 6				
<u>L'explication du conservatisme par la ré-islamisation ?</u>				
	(pourcentage)	Part de permissifs chez ceux qui...		
Pratiquent .. que leurs parents		Accordent à la religion... Plus	d'importance qu'avant Autant	Moins Ensemble
Mieux	12	**	**	13
Aussi bien	13	31	**	25
Moins bien	25	36	46	34
Ensemble	20	33	45	29

d) Les conséquences de la moindre tolérance sexuelle : exogamie¹² et port du voile

On a demandé aux personnes interviewées d'imaginer que leur enfant (fille ou garçon, le sexe étant fixé de manière aléatoire) allait se marier, soit avec un musulman s'ils n'étaient pas de cette religion, soit avec un non-musulman s'ils l'étaient (tableau 7). Face à cette situation, on leur a demandé s'ils approuveraient ce mariage, s'ils pensaient que l'enfant doit faire ce qu'il veut ou s'ils désapprouveraient. Il existait ainsi une modalité médiane qui aurait pu induire un phénomène de « refuge », donc minorer les opinions désapprobatrices.

L'attitude désapprobatrice à l'égard de l'exogamie entretient une relation significative, dans les deux échantillons, avec le niveau de permissivité sexuelle des individus. On peut remarquer que le

¹¹ effectifs insuffisants

¹² exogamie : mariage au dehors du clan ou de la communauté

conservatisme entraîne plus souvent la désapprobation des non-musulmans et sans-religion de l'enquête miroir que de l'enquête RAPFI : en effet, l'attitude à l'égard des conduites sexuelles est souvent reliée à l'ethnocentrisme et l'autoritarisme dans l'électorat français en général. Néanmoins, chez les personnes d'une autre religion que l'islam ou qui n'ont pas de religion, l'incidence de la permissivité sexuelle est globalement similaire quel que soit le sexe de l'enfant.

Tableau 7

Refus de l'exogamie selon le niveau de permissivité sexuelle et la religion

(désapprouverait mariage)	pourcentage		Enquête RAPFI				Enquête miroir	
Religion de la personne			Musulmans		non-musulmans ou sans religion		non-musulmans ou sans religion	
Condition expérimentale			Fils avec non-mus.	Fille avec non-Mus.	Fils avec Mus.	Fille avec Mus.	Fils avec Mus.	Fille avec Mus.
Conservateurs			25	54	22	25	36	31
Modérés			9	22	11	15	25	22
Permissifs			5	10	10	13	11	15

Ce n'est pas le cas chez les musulmans. On constate d'abord que l'exogamie n'est pas perçue de la même manière selon que l'enfant « à marier » est une fille ou un garçon. Ainsi, en fonction des niveaux de permissivité sexuelle, les écarts sont de 29, 13 et 5 points selon le genre de l'enfant. Notons d'ailleurs que, dans l'enquête sur les Français issus de l'immigration, chez les conservateurs, le mariage mixte d'un fils est considéré de la même manière, quelle que soit la religion (ou absence de religion) des parents ; le mariage mixte d'un fils est même mieux perçu par les Français issus de l'immigration conservateurs que chez les conservateurs de l'enquête miroir. En revanche, l'exogamie pour les filles est largement plus rejetée chez les musulmans. Il existe donc bien une prescription normative pour le cas des filles musulmanes qui met en évidence un double standard de jugement. Il n'y a guère que parmi les permissifs que garçons et filles sont traités de la même façon.

Il semble que la fréquentation régulière des mosquées et de leurs réseaux de sociabilité renforce ce double standard. Ainsi pour les garçons, la pratique régulière influence peu l'acceptation de l'exogamie chez les musulmans conservateurs (entre 26 % et 22 % de désapprobation selon la pratique) alors qu'elle renforce le rejet de l'exogamie pour les filles : pour les musulmans conservateurs, on compte 74 % de refus parmi les pratiquants, 47 % chez les pratiquants occasionnels, 39 % chez les non-pratiquants ; même les musulmans modérés ou permissifs, quand ils pratiquent régulièrement, comptent une forte proportion de refus (37 %), contre 13 % chez les pratiquants occasionnels ou non-pratiquants.

On retrouve la même structure dans le débat sur le port du voile à l'école (tableau 8). Les personnes interrogées devaient se prononcer sur l'autorisation du voile ou son interdiction, après avoir été confrontées à deux arguments, l'un pour, l'autre contre. Nous avons testé deux couples d'arguments choisis aléatoirement, l'un sur la question des femmes, l'autre sur la dialectique religion/ laïcité. Le premier couple était « il faut accepter le foulard pour qu'elles continuent leurs études pour s'intégrer » ou « il faut l'interdire parce que le foulard est un signe d'oppression des femmes ». Le second couple était « il faut accepter le foulard parce qu'il faut respecter toutes les religions » ou « il faut l'interdire parce qu'à l'école laïque, les signes religieux n'ont pas leur place ».

L'angle (femmes ou laïcité) que l'on choisit pour poser la question de l'interdiction ou non du port du voile a un impact fort sur les réponses. Ainsi, la référence à la laïcité entraîne plutôt une désapprobation du foulard, indépendamment de la religion de la personne interrogée, de l'intensité de

sa pratique ou de son niveau de permissivité sexuelle. En cela on retrouve le légitimisme à l'égard du modèle républicain.

Tableau 8						
L'autorisation du port du voile à l'école						
(pourcentage)	Musulmans pratiquants		Musulmans peu ou pas pratiquants		Autre religion ou sans religion	
Condition Expérimentale	Argument femme religion laïcité		Argument femme religion laïcité		Argument femme religion laïcité	
conservateurs	90	70	62	65	36	31
Modérés/Permissifs	60	60	42	32	27	21

Mais *a contrario*, l'argument « foulard comme signe d'oppression » joue peu en faveur de l'interdiction. La religion, la pratique et la permissivité sexuelle s'ajoutent toutes les trois pour peser en faveur de l'autorisation du voile. La hiérarchie en leur sein met en évidence que la première explication du soutien au foulard n'est pas un attachement au multiculturalisme. Comment, sinon, expliquer que ce sont les plus intolérants aux conduites sexuelles d'autrui qui s'avèrent être les plus favorables à l'autorisation du foulard, indépendamment du fait d'appartenir ou non à une religion et du degré de pratique de cette religion ? La différence est flagrante entre les musulmans peu ou pas pratiquants permissifs ou modérés (qui, probablement, sont dans une logique multi-culturelle) et leurs homologues conservateurs. Enfin, les musulmans les plus pratiquants et les plus conservateurs sont les plus grands supporteurs du foulard à l'école. Il faut toutefois noter qu'il existe aussi un soutien au foulard davantage axé sur la conformité au dogme que sur l'intolérance sexuelle : parmi les musulmans modérés ou permissifs en matière de mœurs, une forte minorité se prononce en faveur de l'autorisation. Mais cette minorité en faveur de l'autorisation ne représente qu'une petite partie du groupe formé par les partisans du foulard. Il existe aussi une logique multi-culturaliste sur cette question puisque une minorité de personnes interrogées, ni musulmanes ni conservatrices en matière de mœurs se prononce en faveur de l'autorisation du foulard à l'école.

Au final, les Français issus de l'immigration maghrébine, turque et africaine se révèlent bien divisés sur la question du statut des femmes et des conduites sexuelles. Même si la tolérance à l'égard des conduites et des rôles sexuels domine, un noyau dur conservateur demeure, généralement associé à la pratique de l'islam ; il est encore impossible de dire si ce noyau perdurera, prendra plus d'importance ou se résorbera (d'autres enquêtes seront nécessaires). De ce point de vue, la diversité des attitudes va de pair avec des tensions internes parmi les nouveaux Français. L'image qui se dessine s'écarte ainsi sensiblement de celle d'une communauté culturellement homogène.

3. Conclusion : des français comme les autres...

Cette étude comparée des Français d'origine africaine et turque et des Français en général a interrogé le sens commun plus ou moins implicite selon lequel « les Français d'origine africaine et turque ne sont pas des Français comme les autres » et apporte une réponse à quatre niveaux.

À un premier niveau, global, nos résultats infirment cette hypothèse. Les Français d'origine africaine et turque ne semblent pas cantonner leur nationalité à une question strictement juridique. Leur proximité à leurs compatriotes ne déroge pas de celles des Français en général. Et si les Français d'origine africaine et turque présentent des spécificités, religieuses par exemple, ils sont loin d'être en marge ou en rupture avec la société française et ses principales valeurs. De ce point de vue, ces Français ne sont pas, dans leur grande majorité, dans une logique communautaire, alliant identification minoritaire, rejet national et revendications particularisées. Sur bien des plans, l'intégration à la politique française semble, au minimum, comparable à celles des Français en général. En résumé, ce sont bien des Français et ce ne sont pas des Français contre les autres !

À un second niveau, les particularités sociales et religieuses des Français d'origine africaine et turque sont incontestables ; cependant, elles sont loin d'être systématiques. Ces caractéristiques témoignent du niveau de dissemblance entre nos deux populations. Les Français issus de l'immigration africaine et turque sont politiquement plus à gauche que le reste de la population. L'importance accordée à la religion est substantiellement plus élevée. La religion prédominante est l'islam, et ses normes demeurent très prégnantes chez les musulmans déclarés. Les attitudes antisémites sont aussi significativement plus fréquentes parmi les Français issus de l'immigration africaine et turque. Cependant, le sens de ces dissemblances n'est pas uniforme. Ainsi, l'intolérance sexuelle est plus élevée mais l'autoritarisme est moins prononcé, malgré un sentiment d'insécurité plus fort. Ces dimensions mettent d'ailleurs à jour des tensions en termes de valeurs, qui traversent également la société française dans son ensemble, et qui nuancent fortement son homogénéité culturelle.

À un troisième niveau, les particularités des Français originaires d'Afrique et de Turquie n'ont pas d'incidence de grande ampleur sur leurs attitudes. Ainsi, par exemple, leur religiosité n'influe pas de manière déterminante sur leurs attitudes à l'égard de la laïcité. De manière caricaturale, un ouvrier français issu de l'immigration africaine et turque est, de ce point de vue, plus « français » quand l'ouvrier français est plus « ouvrier ».

Enfin, les Français d'origine africaine et turque ne peuvent, pas plus que les Français dans leur ensemble, être caractérisés en tant que groupe homogène, à l'inverse de ce que présuppose l'idée même de communautarisme. Les tensions en termes de valeurs - racisme, autoritarisme, antisémitisme, intolérance sexuelle, etc. - qui traversent la société française dans son ensemble n'épargnent pas en effet les Français d'origine immigrée et les musulmans en leur sein. De ce point de vue, ils apparaissent encore comme des Français comme les autres. La diversité l'emporte sur l'unité.

Notre étude met également en lumière le décalage qui existe entre les porte-parole et la majorité silencieuse sur nombre de sujets : elle révèle la coupure entre des minorités actives et leurs leaders médiatiques, d'une part, et la grande masse des Français d'origine immigrée, d'autre part, au nom desquels les premiers déclarent agir... Nous espérons aussi qu'elle aura battu en brèche, de manière convaincante et étayée, nombre de clichés infirmés par les faits. Si le « Français » n'est pas cet individu familier, affublé d'un béret et d'une baguette, même s'il existe encore de tels Français, le « Français d'origine africaine et turque » n'est pas un musulman pratiquant, féroce opposé à la laïcité, antisémite, misogyne et assisté, aux revendications communautaires.

Au moment de conclure, le bilan et l'avenir du modèle français d'intégration se posent avec une acuité particulière, à la lumière des feux de voiture et des heurts avec la police. Nous ne souscrivons pas à cette conclusion sans nuances que les Français d'origine immigrée, et tout particulièrement ceux originaires du Maghreb, d'Afrique noire ou de Turquie, ne sont pas comme les autres. Ce n'est pas le portrait qui a progressivement émergé de nos analyses. Si les violences récentes symbolisent sans équivoque les limites du modèle français d'intégration, elles ne constituent pas, loin de là, un mode de protestation légitime. En avril 2005, seuls 4 % des Français d'origine immigrée interrogés approuvaient le fait de « provoquer des dégâts matériels ». D'ailleurs les personnes impliquées dans les violences sont les plus jeunes, les moins diplômés et les personnes sans emploi.

Nous avons mis en évidence que le modèle d'intégration français fonctionne dans bien des domaines, sans omettre ses limites ou ses ratés. Mais il serait urgent de poser cette question miroir : les Français sont-ils prêts à considérer ceux qui sont issus de l'immigration en tant que « Français comme les autres » et à leur accorder une place socio-économique qui leur est aujourd'hui refusée ? Paradoxalement, l'un des effets de l'intégration achevée des valeurs de réussite, d'autonomie, d'ambition, de travail, est l'intensification de la frustration relative de ceux pour qui l'horizon professionnel se résume au chômage. Le malaise social prend alors une dimension d'autant plus aiguë que les discriminations accentuent encore le caractère massif du chômage français.

Quel contraste entre nos résultats et les faits divers rapportés quotidiennement par les médias ainsi que les déclarations de nombreux acteurs de la société française ! Pourquoi ? Simplement parce qu'un échantillon représentatif focalise le regard sur la majorité, que souvent l'on n'entend ni ne voit. Par construction, nous avons contrôlé ce qui constitue la référence par rapport à laquelle on mesure un écart et avons ainsi évité deux pièges : celui d'une attention disproportionnée à des phénomènes, certes marginaux mais aux conséquences parfois dramatiques, et celui d'une idéalisation artificielle d'une société française, harmonieuse et accomplie.

II. En débat : analyses de la condition féminine

1. *L'Islam traditionnel et sa remise en cause par les femmes*¹³ (1995)

Plusieurs traits caractérisent la civilisation islamique dans son ensemble :

- D'une part, une vision spécifique de la femme comme porteuse de l'honneur communautaire, vision qui se retrouve, *mutatis mutandis*, dans nombre de civilisations méditerranéenne¹⁴, musulmanes ou non. Selon cette vision, la femme est l'écran d'honneur que tisse le groupe familial au sens large autour de lui. Si quelqu'un déchire cet écran d'honneur en portant atteinte à son intégrité sexuelle, voire même à son espace « intime » (*mahram*) et transgresse ainsi les interdits qui séparent le monde féminin du monde masculin, il déshonore la famille entière et encourt la vengeance ou les représailles de la famille ou du groupe ainsi « déshonoré ». Évidemment, cette conception de l'honneur a été mise à rude épreuve dans les guerres, les conquêtes ou les crises politiques ou sociales qu'ont traversées la plupart des sociétés islamiques dans leur histoire souvent mouvementée. N'empêche, la femme, comme pilier de l'honneur communautaire, est un fait qui garde sa pertinence jusque dans la période actuelle.

- D'autre part, la femme est juridiquement inférieure à l'homme. L'infériorité sociale de la femme est ainsi institutionnalisée et celle-ci a, pour conséquence, d'abord la consécration de la dissymétrie entre les deux sexes, et ensuite la prise en compte, souvent imparfaite mais néanmoins plus ou moins cautionnée, voire sacralisée, de la place de la femme. Cette place était aussi défendue par les lignées mâles de la parenté.

- Enfin, la dissymétrie entre l'homme et la femme est inscrite sur le corps même de la femme, par son voilement. Certes, le voile, dans les zones rurales et tribales, n'est pas aussi étanche et hermétique que dans les zones urbaines où une « bourgeoisie » locale s'attache à maintenir cette fermeture de la femme au monde du dehors comme signe de sa probité, de son orthodoxie, mais aussi de son aisance matérielle : la séparation étanche de l'homme et de la femme ne peut pas se faire quand la femme doit travailler à l'extérieur (travail des champs en zones rurales) ou doit faire des emplettes (zones urbaines). De même, pour pouvoir maintenir la ségrégation de l'homme et de la femme dans l'habitat, il faut disposer de grandes demeures, ce qui est de moins en moins possible pour les classes moyennes urbaines. N'empêche, même dans les zones non urbaines, la ségrégation de l'homme et de la femme, tout en n'étant pas du ressort de la pratique réelle, est valorisée symboliquement, et les femmes, même travaillant dans les champs ou à la maison, ont un espace plus ou moins réservé que l'on ne saurait transgresser de façon ostentatoire sans offenser leur « pudeur ».

Le voile, surtout d'origine urbaine, sous sa forme hermétique, est devenu, au cours des âges, le signe distinctif de la femme musulmane et la consécration symbolique de sa dissymétrie d'avec l'homme. Il consacre aussi, en particulier, la distinction « intime/non-intime », dans le rapport aux hommes : ceux-ci ne doivent pas s'adresser directement, en théorie, aux femmes qui ne sont pas leur mère, leur épouse ou, sous certaines conditions, leurs sœurs ou leur proche parente.

Or, la modernisation provoque une crise globale dans la civilisation islamique traditionnelle et en particulier, eu égard à la place de la femme en son sein. En un sens, cette crise est beaucoup plus profonde que dans les autres civilisations où le rapport à d'autres faits majeurs (le travail, la cohésion familiale, le maintien des rapports patriarcaux, l'acquisition des richesses, etc.) semble avoir une plus grande importance. Si l'Islam, dans une grande partie des sociétés à majorité musulmane, peut être caractérisé par l'importance radicale accordée à l'honneur, on comprend la crise majeure qu'induit le changement du statut de la femme en son sein, crise qui est beaucoup plus grave que dans d'autres civilisations, puisqu'elle met en cause l'honneur lui-même, c'est-à-dire la partie la plus vulnérable et la plus valorisée en même temps de l'identité masculine en particulier et des rapports sociaux en général.

En s'exposant aux regards des hommes, la femme sans voile menace l'homme de castration symbolique. Cette castration, dans sa version islamique, est beaucoup plus virulente que les versions classiques que l'on rencontre en Occident ou dans d'autres parties du monde, puisque le regard des autres hommes déchire l'écran d'honneur masculin qu'est la femme, et remet en cause la virilité de cet

¹³ de Chahla Chafiq et Farhad Khosrokhavar, *Femmes sous le voile*, Ed. du Félin, Paris 1995, p. 150

¹⁴ Cf C. Souriau, *Femmes et politique autour de la Méditerranée*, L'Harmattan, Paris 1980

homme. Mais le problème est qu'en zone urbaine, cet écran d'honneur ne peut plus être étroitement contrôlé, parce qu'un autre signe de la protection féminine est en crise manifeste, à savoir le voile.

Le voile qui protégeait la femme et autorisait son séjour provisoire dans l'espace extérieur subit les effets de la modernisation. Il perd l'opacité qui cautionnait l'enfermement du charme trouble de la femme dans le bastion d'où n'émergeaient que les parties « minimales » de son corps : une partie variable de son visage (à l'exclusion des cheveux) et les mains.

Selon les cultures locales, le voile revêtait des formes différentes (hidjab arabe, tchador persan); des couleurs différentes (noir en Iran, blanc en Algérie, bariolé dans les zones tribales...) Une grande diversité de forme, mais toujours la même fonction centrale, la couverture et la dissimulation du corps (et notamment des cheveux), le soustrayant au regard par définition profanateur des hommes.

Enfin, le rapport au travail, à soi et à l'autre change dans - et par - la modernisation. Ces faits fragilisent le rapport coutumier entre les hommes et les femmes et remettent en cause ce pilier essentiel de la civilisation islamique, à savoir l'honneur communautaire.

La rapidité du changement social fait passer, dans de nombreuses sociétés musulmanes, la femme dans la zone de visibilité publique. Même si, souvent, ce phénomène ne concerne qu'une minorité, l'étendue des transformations matérielles, mais aussi mentales où interviennent les nouveaux médias est considérable et contribue à déstabiliser les relations entre les sexes. D'une part, une logique du désir se débride à la vue de la vie occidentale telle qu'elle se donne à voir dans les feuilletons télévisés, vie qui n'est révélée que sous l'angle de vue spectaculaire, onirique, affabulée, sans montrer les problèmes massifs liés au chômage, à la solitude et aux autres difficultés de la vie quotidienne dans les mêmes sociétés. De l'autre, une réalité quotidienne faite de frustration et d'impossible réalisation de soi dans une société musulmane souvent sans perspective de promotion du nouvel individu en gestation. La femme est, dans ce vécu frustrant, simultanément le sujet et l'objet, elle est celle qui attire par sa modernisation (elle s'est souvent modernisée plus rapidement dans ses habitudes que les hommes) ; mais c'est celle qui repousse aussi les hommes, par l'impureté liée à son nouveau statut dans l'espace public où elle s'est aventurée. Elle-même souffre de son changement de mentalité qui lui donne envie de participer à l'espace public et aux affaires de la cité, mais lui instille en même temps la mauvaise conscience d'avoir à transgresser les interdits communautaires auxquels elle s'identifie partiellement. Cela se voit en particulier dans l'attirance du modèle voilé chez les jeunes femmes non voilées dans les universités turques, algériennes ou marocaines où certaines filles sans voile ne cachent pas leur admiration pour les filles voilées qui étudient à l'université.

2. Un écho : le courage des femmes d'Algérie¹⁵ (1998)

Les femmes vont-elles sauver l'Algérie ? Cent mille morts en six ans. L'Algérie saigne, et les femmes luttent. Jamais dans aucune guerre, les femmes ne sont aussi massivement entrées en résistance. De 1994 à 1998, 73 journalistes ont été assassinés dont 11 femmes. Les premières à se rendre sur les lieux de massacres. Les témoignages atroces qui ont fini par ouvrir les yeux l'Occident, c'est souvent à leur courage qu'on les doit ! Voici celles qui sont prêtes à donner leur vie pour sauver leur pays. Celles qui ont choisi lutte politique :

Leila Aslaoui, veuve du chirurgien Redha Aslaoui, assassiné en 1994, 50 ans, est sénatrice, nommée par le Pdt Zeroual : « Nous voulons que les dirigeants du F I S à l'étranger, soient extradés vers l'Algérie, pour y être jugés de leurs crimes contre l'humanité. Nous vivons dans un monde de déraison totale. Sans notre armée, nous aurions déjà basculé dans une dictature intégriste. »

Louisa Hanoun, députée du parti des travailleurs, bénéficie d'une popularité très grande. Militante féministe emprisonnée, elle est devenue une révoltée : « Il faut laisser au peuple qui avait élu les représentants islamistes le soin de les désavouer. Aujourd'hui le pouvoir doit négocier avec toutes les forces de l'opposition... La crise économique pousse les jeunes au désespoir et à l'intégrisme. »

Khalida Messaoudi, professeur de mathématiques, s'est engagée dans les combats féministes de la première heure. A 40 ans, membre du *Rassemblement pour la Culture et la Démocratie*, elle est la voix des droits de l'homme. Condamnée à mort par le FIS : « Les intégristes sont des fascistes, ils veulent le pouvoir et tout le pouvoir... On ne discute pas avec son bourreau »

¹⁵ Dossier Femmes et Politique

Dalila Taleb, à 31 ans, est la plus jeune élue à l'Assemblée parlementaire ; députée du *Front des Forces Socialistes*, elle est aussi présidente du *Rassemblement Action Jeunesse*. Interprète multilingues : Arabe, Espagnol, Français, le Parlement est pour elle avant tout une tribune. Elle milite pour la société civile, la paix, la démocratie et les droits de l'homme. « Il faut s'imposer partout ! » dit-elle.

Salima Ghezali, à 39 ans, elle est la seule femme à avoir dirigé un journal « *La Nation* ». Meilleure rédactrice en chef de l'année 1996, elle a reçu le prix Olof-Palme et le prix Sakharof, en 1997 du Parlement européen *pour un combat en faveur de la démocratie et des droits de l'homme* : « Aujourd'hui, l'Algérie est un Etat de non-droit... Pour moi, la solution politique, c'est la restitution de la liberté de débattre dans la confrontation et le dialogue, sans les menaces de mort qui pèsent sur ce pays, devenu un champ de mines et de deuil. »

Aïcha Belhadjar, à 34 ans, députée du *Mouvement pour la Société Islamiste*, femme de médecin, mère de quatre enfants, est traditionaliste. « Pas de réponse aux problèmes des femmes en dehors de l'Islam. » Des lors, si l'incompatibilité avec la vie moderne, comme dans le cas de la polygamie ou des prescriptions sur l'héritage, devient insupportable, il faut, dit-elle, « essayer de trouver des astuces et c'est là que l'intelligence doit jouer ! »

... dans la peur et dans l'angoisse,
au goût de terre amère, j'essaie de rester
ce pourquoi on veut me tuer :
un être de parole, qui lance le mot
et tisse la signification au-dessus des abîmes,
hérald de la lumière et maître du sens,
capable de tenir tête au néant.
Je sais, terre et angoisse, que la mort est là.
Je sais aussi que ma parole
fait encore plus peur que la mort,
car elle est droite et acérée, fille de la vérité.

Etre femme, comme un défi,
comme une obstination,
le roc tenace et la ronce accrocheuse.

Vivre femme ici,
comme un refus de la mort et de ses vertiges.

Vivre femme ici,
pour soutenir la lumière du matin.

Zineb LABIDI (Alger 1994)

3. La femme en Islam¹⁶ (2000)

A lire les versets coraniques concernant le paradis, ces descriptions nous renseignent sur le rôle dans lequel l'islam confie la femme dans la cité musulmane : celui d'être au service des hommes et de répondre avec célérité à leurs désirs. La femme est faite pour le bonheur et le mieux-être de l'homme. Ainsi Dieu l'a voulu. Ainsi se le sont intériorisé les femmes en islam.

Ghazâli, ce grand penseur de l'islam (mort en 1111) affirme que « la femme doit chercher la satisfaction de son mari en tout... qu'elle ne sorte pas sans son autorisation et, s'il lui autorise, qu'elle prenne les sentiers et les endroits les plus déserts ; qu'elle évite les souks et prennent garde qu'un étranger n'entende sa voix ni ne la reconnaisse ». Il ajoute : « leur ruse est immense... elles sont immorales et petites d'esprit. »¹⁷ Il résulte des versets clairs du Coran que l'homme a autorité sur la femme et que la femme vaut la moitié de l'homme : les hommes ont autorité sur les femmes ; le témoignage de deux femmes équivaut au témoignage d'un seul homme ; le garçon a droit au double en matière d'héritage (4, 11. 34; 2, 282). La dot elle-même est l'équivalent de l'achat de la femme.¹⁸

La femme se doit d'être au service de l'homme (4, 24). Les musulmans peuvent avoir un nombre illimité de concubines (70, 29-30). L'homme est habilité à répudier jusqu'à deux fois (2, 229). Il est préposé à l'éducation de sa femme et de ses enfants. Il peut même aller jusqu'à employer la force pour la ramener dans ce qu'il pense être le droit chemin (4, 34).

Une bonne épouse est, aux yeux de l'islam, « un don de Dieu » qui perpétuera le « troupeau » familial, « Allah est le créateur des cieux et de la terre. Il vous a donné des épouses issues de vous-

¹⁶ Antoine Moussali, *Judaïsme, christianisme et islam*, Ed. de Paris, 7, rue de la Comète, Paris 7^e, p. 170. Lire aussi Anne-Marie Delcambre, *L'islam des interdits*, DDB, Paris 2003, p. 39

¹⁷ Ghazâli, *Espoir et crainte en Revivification des Sciences de la Foi*, p. 37.38

¹⁸ Abdelwahâb Bouhdiba, *La sexualité en islam*, PUF, 1975, p. 208

même, et des bestiaux par couples. Par ce moyen, il vous multiplie » (42, 11). Mais il considère aussi les femmes comme les ennemis du croyant : « L'amour des biens convoités est présenté aux hommes sous des apparences belles et trompeuses, telles sont les femmes et tels les enfants, les lourds amoncellements d'or et d'argent » (3, 14). Il ajoute même ceci : « Ô vous, les croyants, vos épouses et vos enfants sont pour vous des ennemis ! Prenez garde ! » (64, 14). Pourquoi cette sujétion et tous ces impératifs qui tiennent de la suspicion ? Tout simplement pour que l'homme, en soumettant sa femme, assure sa propre soumission et celle de sa femme au bien de la *umma*, responsable des droits de Dieu.

À quelle évolution peut-on prétendre ¹⁹?

Les choses changeront-elles ? Les débats du Caire de 1994, qui ont été repris à Pékin en septembre 1995, ont tourné autour de la distinction entre équité et égalité. Le premier terme a été préféré au second par les pays musulmans. Au Caire, on disait que l'héritage ne devait pas être égal mais équitable. À Pékin, « le droit égal à l'héritage ». L'organisation de la Conférence islamique estimait même, plus radicalement encore, que le terme « égalité n'était pas utile et que celui de complémentarité lui était préférable ». L'Iran considérait que la notion de droits sexuels ne devait s'appliquer qu'à la santé, alors que l'Union européenne comprenait cette notion de manière beaucoup plus extensive et y incluait aussi la violence conjugale et sexuelle, l'accès des adolescents à la contraception, etc.

Les débats, à Pékin, ont achoppé sur des principes, des recommandations ou même des mots. Il est vrai que certaines notions anglo-saxonnes - les discussions portaient sur la version anglaise du texte - sont difficiles à traduire. Ainsi le terme *empowerment of women* se traduit en français, selon les cas, par un peu plus d'autonomie ou parité. Le terme *gender*, utilisé dans des expressions comme *gender sensitive*, ne peut se traduire par *genre* que dans un nombre limité de cas. Ce qui n'a pas facilité les choses et le désaccord fut donc assez grand sur la définition même de l'égalité et de l'inégalité.

La femme musulmane et sa volonté d'émancipation

La femme musulmane est-elle en train de s'imposer sur le terrain de la société ? Déjà, au XIX^e siècle, elle avait manifesté sa volonté d'émancipation. La marche des femmes sans voile dans les rues du Caire avait provoqué une forte émotion dans tous les milieux, particulièrement dans les cercles religieux d'El-Azhar. Ces femmes dévoilées exigeaient : l'instruction et le droit à l'accès au travail ; le rejet du voile et une égalité effective, l'abolition de la polygamie, la transformation du mariage.

Les guerres d'indépendance ont encore exacerbé cette volonté d'égalité. Une interrogation sous forme d'interpellation était lancée comme un cri : « La femme, majeure dans la Résistance, restera-t-elle mineure dans l'indépendance²⁰. » Et cet autre cri : « Le voile, c'est mon étoile jaune ! ». Cris qui traduisent une volonté tenace d'émancipation et de promotion sociale et juridique. La pression intégriste s'est employée à étouffer ces velléités.

Un exemple typique est celui de l'Algérie qui, en 1984, proclamait dans sa charte nationale : « La promotion de la femme, loin d'être subordonnée au rôle patriotique et social que la femme a joué aux côtés de ses compagnons d'armes, est, à la fois, un impératif de l'esprit de justice et d'équité, une exigence dictée par la dialectique du progrès, de la démocratie et de l'édification harmonieuse du pays, une implication de son statut de citoyenne dans une Algérie libre, révolutionnaire et socialiste ». C'est cette même Algérie qui, en 1984, faisait voter par son parlement la nouvelle charte de la famille qui ramenait brutalement la femme à sa condition moyenâgeuse de femme soumise, mineure et dépendante. Le rêve « révolutionnaire et socialiste » s'était dissipé comme mirage au désert... La situation de violence a fait naître une génération de femmes libres qui clament leur liberté, exigent le retour à l'état de droit et la réhabilitation de la femme dans ses droits de personne à part entière.

4. Le foulard islamique, un voile à double face²¹ (2003)

¹⁹ Lire Paulette Dougherty-Martin, *L'électro-choc spirituel*, Salvator, Paris 2005, p. 114: *Quel statut espérer pour la femme musulmane?*

²⁰ *Perspectives marocaines*, p. 189.

²¹ Annie Laurent, *Le foulard islamique, un voile à double face*, dans *Famille Chrétienne*, n°1331, 19 juillet 2003

Lorsqu'au début du XXe siècle, les musulmanes du Caire, attirées par le modèle occidental qu'elles découvraient, ont voulu s'émanciper, leur premier geste fut de défiler dans la rue tête nue. Il n'est pas étonnant que des pays comme la Tunisie ou la Turquie, soucieux de modernisation, aient associé la suppression de la permission polygamique et de la répudiation avec l'interdiction du port du *hidjab* dans l'espace étatique.

C'est donc bien en raison de cette infériorisation de la femme que le voile pose problème. Ce qu'admettent des musulmans se disant épris de laïcité comme Souheib Bencheikh, pour qui « le voile de la musulmane en France, [ce doit être] l'école laïque, gratuite et obligatoire »²². Car « c'est en s'instruisant que la femme peut se défendre contre toute atteinte à sa féminité et à sa dignité »²³.

Comment expliquer, alors, le retour en force de la tenue islamique jusque dans les pays d'Europe? Cette réapparition, qui s'inscrit dans le cadre du dynamisme musulman contemporain, a plusieurs causes. Elle peut résulter du prosélytisme de groupes fondamentalistes, piétistes ou terroristes. Quoique minoritaires, ils sont très actifs, surtout dans les milieux mal intégrés, où ils s'emploient à ré-islamiser les «*beurettes*» en leur inculquant le mépris des valeurs occidentales et en les poussant à rompre avec la société «*mécréante*» sous peine de «*châtiments divins*». Il existe un prosélytisme moins direct mais efficace, tel celui de Tariq Ramadan, qui cherche à mettre un coup d'arrêt au mouvement de modernisation de l'Islam dont l'émancipation féminine est un facteur déterminant. A la longue, les intimidations et les pressions finissent par l'emporter²⁴.

D'autres causes sont à considérer. Beaucoup de musulmanes font le choix du foulard comme moyen de se libérer de la méfiance dont elles sont l'objet dans l'entourage familial²⁵. Certaines le portent pour être «*tranquilles*» et éviter la surveillance du père ou du frère, donc pour survivre en tant que personnes libres²⁶. Le voile permet à d'autres de s'opposer à des pratiques culturelles (mariages forcés, par exemple), imposées par leurs parents sans encourir l'accusation de trahir l'islam. Elles résolvent ainsi le douloureux dilemme de la rupture ou de la soumission. Le voile apporte la respectabilité, il rassure sur le comportement de celle qui le revêt. La voilée est une «*filie bien*», la non voilée une «*filie facile*».

Il arrive aussi que la musulmane voilée se sente valorisée par rapport à sa communauté et se considère comme moralement supérieure à celle qui ne l'est pas, n'hésitant pas à toiser cette dernière pour lui donner une leçon d'islamité. Cela se remarque à l'école, mais aussi dans l'entreprise. Les pressions viennent alors des femmes entre elles. Et cette attitude de supériorité peut s'adresser aux «*autres*», les non-musulmanes, ainsi interpellées pour leur «*impudicité*».

Mais alors, tout ne serait-il qu'apparence? Saïda Kada concède que l'«*on n'attend pas d'elles qu'elles soient musulmanes mais qu'elles le paraissent*». Voilà pourquoi, pour Dounia Bouzar, le *hidjab* érigé en preuve de foi est «*dangereux*». Pour elle, le voile a deux faces : «*l'une oppressive et l'autre émancipatrice*». En définitive, qu'il soit porté sous la contrainte ou de plein gré, le foulard isole, sépare, et ne facilite pas l'harmonie sociale.

Dans une société marquée par l'immoralité, on peut, bien sûr, admirer le «*courage*» des musulmanes voilées. Mais cela ne doit pas empêcher de réfléchir aux non-dits de cette pratique. On a vu que le voile entraîne tout un conditionnement mental. C'est pourquoi il ne peut pas être considéré de façon autonome ou neutre. La question est cependant délicate, voire piégée: il est évident que stigmatiser l'islam à travers les musulmanes couvertes revient à les marginaliser davantage. Il faudrait pouvoir distinguer clairement ce qui relève de convictions personnelles de ce qui répond à une tactique au service de l'expansion de l'Islam. Or, cela est impossible. Le voile est l'expression la plus visible de revendications identitaires qui pourraient préluder peut-être un jour à la demande d'un statut personnel conforme à la *charia* pour les musulmans d'Europe. Le *hidjab* s'inscrit dans la géopolitique.

Au bout du compte, la vraie réponse ne devrait-elle pas découler d'un examen de conscience lucide : le retour de jeunes musulmanes à des pratiques, dont leurs mères ou leurs aïeules avaient

²² Voir J.-H. et P.-P. Kaltenbach, *La France, une chance pour l'Islam*, éditions du Félin, Paris 1991, p. 139 : *La femme, socle de la laïcité*

²³ S. Bencheikh, *Marianne et le Prophète*, Grasset.

²⁴ C'est le thème du roman de Malika Mokeddem, *L'interdite*, Grasset, Paris 1993, 265 p.

²⁵ Lire Nancy Venel, *Musulmanes françaises*, L'Harmattan, Paris 1999, p. 77

²⁶ Voir Dounia Bouzar et Saïda Kada, *L'une voilée, l'autre pas*, Albin Michel. Aussi D. Bouzar, *L'islam des banlieues*, Syros 2001, p. 129. Ou encore Liliane Viati, *De l'usage du Coran*, A. Fayard, 2004, p. 253

voulu naguère s'affranchir, ne traduit-il pas un rejet, implicite, des «valeurs» de l'Occident? Autrement dit, les sociétés déchristianisées sont-elles encore capables de proposer un modèle attrayant aux musulmans qu'elles accueillent? Enfin, n'est-ce pas aussi parce que, malgré ses aspects inacceptables, le voile islamique prétend rappeler la primauté de Dieu, qu'il dérange tellement notre société?

5. *Grand frère et petite sœur*²⁷ (2005)

Les débats récents sur le port du foulard islamique ont donné au frère aîné une nouvelle occasion de manifester son droit de primogéniture masculine. Des frères nouvellement islamisés ont pu, dans des cas précis, contraindre leurs sœurs à porter le foulard islamique. Les mêmes frères aînés sont présents aux manifestations de soutien aux jeunes filles voilées exclues des établissements scolaires. Un bilan s'impose.

Je ne pense pas être loin de la vérité en formulant une première remarque. Cela saute aux yeux que bon nombre de filles musulmanes portent le foulard pour des raisons « spirituelles ». Mais ne le font-elles pas aussi pour conquérir une plus grande autonomie ? Elles ne le disent pas, mais elles le pensent: « Voyez, je suis une bonne musulmane, je porte le foulard. Vous devez dorénavant me faire confiance. » De fait, la jeune fille voilée se rendra à la mosquée. Mais elle fera aussi des visites et des sorties. Avec d'autres filles voilées, elle prendra le bus, ira en ville, prendra part à des conférences. A y regarder de près, la fille voilée est plus autonome.

Je me risque à proposer une deuxième remarque. Il y a des prescriptions musulmanes qui traitent du droit d'aînesse, comme ce *hadith* qui dit « Les droits de l'aîné sur ses cadets sont identiques à ceux du père sur ses enfants. » Mais ni le Coran ni la Sunna ne confient au frère aîné une mission de « gardiennage » envers ses sœurs, hormis les prérogatives du droit d'aînesse. À ceux qui en doutent ne faudrait-il pas rappeler le *hadith* qui parle de la déférence dans le lien familial : « Traite avec égards ta mère, ton père, ta sœur, ton frère et tous les proches qui sont de ta parenté » ?

Le « frère aîné » a un rôle de suppléance lorsque l'autorité parentale est déficiente, ou dans le cas de parents illettrés. Dans le cas d'un décès d'un parent ou d'un divorce, le relais d'autorité parentale passe entre les mains d'un oncle ou d'un grand-parent. Les frères et sœurs aînés participent à cette autorité de substitution et font prévaloir leur droit d'aînesse. Cela n'a rien d'islamique...

6. *Un portrait: Nadhera Beletreche*²⁸ (2006)

Après les émeutes de novembre 2005 en banlieue, elle a fondé un collectif pour faire entendre la voix des jeunes des cités. La Nadhéra «jeune de moins de 26 ans » se réjouit de la mobilisation contre le *contrat première embauche*. La Nadhéra « jeune des cités » ne participe à aucune manifestation. En 1998, lycéenne, elle avait défilé contre Claude Allègre. En 2006, étudiante en maîtrise de philosophie à l'université de Nanterre, elle trouve cette mobilisation « extrêmement égoïste » et crie : « Les jeunes des cités reviennent sur la scène, mais de manière catastrophique. »

Les événements de novembre 2005 en banlieue l'avaient poussée à prendre les choses en main, à dire: « Stop ! Il n'y a personne pour nous défendre, donc on va arracher la parole ! » Depuis, le collectif qu'elle a créé se réunit tous les dimanches au Mc-Do le plus proche de chez elle. Une vingtaine de personnes, un peu plus de filles que de garçons, quelques amis de fac, quelques vieux copains de la cité, de Seine-Saint-Denis ou d'ailleurs, qui cherchent à faire entendre « un autre son de cloche ». Le collectif aurait pu s'appeler comme ça, mais ils ont préféré « Racailles de France »...

Nadhera dit toujours «Monsieur» Sarkozy. Elle a commencé à apprendre le « deuxième langage » en arrivant à l'université. Avant, tout était plus simple ! « Avant » tient en un geste, du haut du balcon de l'appartement où elle vit avec sa mère et sa petite sœur, dans une cité de Cachan, dans le Val-de-Marne: un index pointé vers quatre bâtiments au bout de la rue, la maternelle, la primaire, le collège, le lycée : « De 0 à 19 ans, j'étais là...J'ai vu très très peu de gens qui n'habitaient pas en cité. »

Retour au chaud dans l'appartement, deuxième geste : la jeune fille introduit une cassette dans le magnétoscope. Une grappe de jeunes apparaît, déroule une grande banderole et l'accroche aux grilles : « Hommage aux grands hommes de la France, à la mémoire des grands-parents de la "racaille" »

²⁷ M. Reeber, *Petite sociologie de l'islam*, Milan 2005, p. 153

²⁸ Portrait de Marie-Pierre Subtil dans *Le Monde* du 1^{er} avril 2006

qui furent de tous les combats pour la liberté de la France. A la mémoire des parents de la "racaille" venus construire et reconstruire la France. Leurs enfants et petits-enfants ne méritent pas de vivre encore dans des cités de transit au ban de la société. Ils méritent la patrie, l'égalité, la fraternité et la liberté... Nous, nous voulons sortir de ces ghettos, faire enfin et véritablement partie du paysage politique français, et plus seulement pour gagner des matches de foot ou faire rire. »

Deux enseignantes ont marqué sa scolarité. Premier choc en quatrième, avec celle d'histoire : « Elle nous a dit « on est venus vous chercher », c'était la première fois qu'on me le disait. Second choc en Terminale. Lorsqu'elle découvre la philosophie. Dès les premiers cours, la prof., Hélène Parienti, décèle une « élève brillante... une immense richesse intérieure, une volonté d'action ». Cinq ans plus tard, Nadhera a pour ambition d'être prof de philo, tout en faisant de la politique. Entre temps, elle a trouvé par hasard une cassette qui l'a bouleversée, le documentaire « *Mémoires d'immigrés* », de Yamina Benguigui, série de témoignages sur l'immigration. « Ça a été une révélation, dit-elle. C'est ma bible. » Elle est de la troisième génération. Ses grands-parents avaient quitté leur village algérien trois ans avant la fin de la guerre. Depuis qu'elle a vu ce film, elle en a beaucoup parlé avec sa grand-mère, a lu tout ce qui lui est tombé sous la main sur la colonisation et l'immigration.

C'est cette « approche sociale » qui l'empêche de se reconnaître dans les manifestations contre le contrat première embauche. « Quand le CPE sera tombé, il n'y aura pas 300 000 personnes pour venir se battre avec moi contre ces mesures qui concernent les enfants les plus pauvres. : l'apprentissage à 14 ans, la suspension des alloc. aux parents de délinquants... Je me dis qu'on est dans une situation de guerre civile. On ne se bat pas, mais on a peur les uns des autres, et quelqu'un qui a peur ne peut plus raisonner... Il faut régler les problèmes de fond, faute de quoi la France devra se résoudre à voir des voitures brûler tous les 31 décembre et des casseurs tout casser à chaque manif ».

Bibliographie

(Noms de femmes en *italiques*)

S. Zeghidour	Le Voile et la bannière	Hachette	1990
PP & JH Kaltenbach	La France, une chance pour l'islam	Ed. du Félin	1991
A. Moulay R'chid	La femme et la loi au Maroc	Ed. le Fennec	1991
A. Cherif Chamari	La femme et la loi en Tunisie	Ed. le Fennec	1991
Malika Mokeddem	L'interdite (roman)	Grasset	1993
Martine Gozla	L'islam et la république	Belfond	1994
Chafiq-Khosrokhavar	Femmes sous le voile	Ed. du Félin	1995
Yamina Benguigui	Femmes d'islam	Albin Michel	1998
A. Moussali	La croix et le croissant	Ed. de Paris	1998
Nancy Venel	Musulmanes françaises	L'Harmattan	1999
A. Moussali	Judaïsme, christianisme et islam	Ed. de Paris	2000
Dounia Bouzar	L'islam des banlieues	Syros	2001
L. Babès-T. Oubrou	Loi d'Allah, loi des hommes	Albin Michel	2002
G. Sorman	Les enfants de Rifaa	A. Fayard	2003
Delcambre-Bosshard	Enquêtes sur l'islam	DDB	2004
Viviane Liati	De l'usage du Coran	A. Fayard	2004
Paulette Dougherty	L'électrochoc spirituel	Salvator	2005
M. Reeber	Petite sociologie de l'islam	Milan	200

SE COMPRENDRE

Rédaction et Administration : Philippe THIRIEZ
Pères Blancs 7 rue du Planit 69110 SAINTE-FOY-LES-LYON
Tél. 04 78 59 20 42 Fax: 04 78 59 88 61
Abonnements (10 numéros par an, de Janvier à Décembre) :

Europe: 27 € - Étranger: 32 € - Numéro (franco) : 3 € - CCP **15 263 74 H Paris**
Site Internet: <http://www.comprendre.org> E-M : secomprendre@wanadoo.fr